

# Rapport d'étape

Compte rendu du gouvernement du Canada sur les activités autochtones récentes

premier numéro hiver 2002

## LE GOUVERNEMENT DU CANADA LANCE UNE NOUVELLE PUBLICATION

Le gouvernement du Canada est heureux de présenter *Rapport d'étape*, une nouvelle publication qui offre des renseignements d'actualité dignes d'intérêt sur les activités et les mesures clés qui visent à appuyer les Autochtones et à renforcer leurs collectivités. Pour en savoir davantage sur les sujets traités, les lecteurs sont invités à visiter les liens proposés à la fin de chaque article.

## LES RÉSULTATS D'UNE PREMIÈRE ENQUÊTE RÉVÈLENT UN SENTIMENT D'OPTIMISME CHEZ LES MEMBRES DES PREMIÈRES NATIONS

En août dernier, le gouvernement du Canada lançait sa première enquête nationale auprès des Premières nations. Plus de 1 400 personnes habitant des réserves de tous les coins du Canada ont été interrogées sur un certain nombre de questions, notamment la qualité de vie dans les réserves, la gouvernance, les droits issus des traités et la performance du gouvernement.

Dans l'ensemble, les résultats ont été positifs. La plupart des personnes interrogées ont indiqué qu'elles envisageaient leur avenir avec optimisme, un sentiment que partagent la majorité des Canadiens. Toutefois, l'enquête a également révélé que la majorité des membres des Premières nations considèrent que la qualité de vie dans les réserves est inférieure à la moyenne nationale et qu'en fournissant les outils nécessaires à une bonne gouvernance, on pourrait améliorer les conditions de vie des collectivités.

Le budget fédéral annoncé le 10 décembre 2001 prévoit l'affectation d'une somme de 185 millions de dollars à la santé et à l'éducation des enfants et des jeunes autochtones.

Pour en savoir davantage sur les résultats de l'enquête, vous pouvez visiter le site à l'adresse [www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/s-d2001/2-01244\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/s-d2001/2-01244_f.html)

## LA GOUVERNANCE DES PREMIÈRES NATIONS CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES

Plus de 9 000 dirigeants et membres de Premières nations d'un bout à l'autre du Canada ont récemment participé à des assemblées publiques et à des séances d'information sur des questions relatives à la gouvernance en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Les membres des collectivités ont également répondu à un questionnaire ou ont fait appel à des médias interactifs pour faire connaître leur point de vue.

Les premiers résultats révèlent que les dirigeants aussi bien que les sages, les femmes, les propriétaires d'entreprises et les entrepreneurs souhaitent un changement.

Le gouvernement du Canada utilisera les données recueillies pour mettre au point des options pouvant aider à formuler une nouvelle loi sur la gouvernance, changement qui aidera à renforcer les Premières nations. Viendra ensuite le processus parlementaire qui comportera de nouvelles consultations et qui aura pour objectif l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur la gouvernance en 2003.

Vous pouvez obtenir un compte rendu complet des consultations en visitant le site de la gouvernance des Premières nations à l'adresse [www.gpn-fng.gc.ca](http://www.gpn-fng.gc.ca) ou en téléphonant au 1 800 550-1540.

## BÂTIR L'AVENIR, TRANSFORMER DES VIES : DES ACTIVITÉS RÉCENTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de son engagement visant à améliorer la qualité de vie dans les collectivités des Premières nations et des Inuit, Affaires indiennes et du Nord Canada a récemment ajouté 100 millions de dollars à son budget des investissements stratégiques dans des projets de développement économique, pour en porter le total à 125 millions de dollars. Ces entreprises, qui vont des cliniques dentaires à des projets d'irrigation d'envergure, bénéficient de l'appui des sept programmes de développement économique suivants : le Fonds pour la création de possibilités économiques, le Programme d'acquisition de ressources, le Programme de grands projets d'entreprises, le Programme de partenariats pour l'exploitation des ressources naturelles, le Fonds de création de partenariats régionaux, le Programme de négociation de l'accès aux ressources et le Programme forestier des Premières nations.

Les résultats ont été extraordinaires. L'entrepreneuriat autochtone connaît une croissance deux fois plus rapide que la moyenne nationale. On compte actuellement plus de 20 000 entreprises autochtones dans tout le Canada.

Pour en savoir davantage sur les programmes de développement économique autochtone, vous pouvez consulter le site à l'adresse [www.ainc-inac.gc.ca/ps/ecd/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/ecd/index_f.html)

## LE PORTAIL DES AUTOCHTONES AU CANADA OFFRE UN GUICHET UNIQUE D'INFORMATION

Récemment mis en service, le Portail des Autochtones au Canada offre une passerelle Internet qui permet d'accéder à plus de 12 500 liens qui traitent des Autochtones au Canada ou qui leur sont destinés.

Le Portail des Autochtones au Canada, un effort conjoint du gouvernement du Canada et de six organisations autochtones nationales, permet aux visiteurs de trouver tout ce qu'ils veulent sur les entreprises, les organisations, l'actualité et le développement économique autochtones. Pour obtenir plus de renseignements sur ce réseau unique, consultez la page [www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/j-a2001/2-01128\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/j-a2001/2-01128_f.html) ou rendez-vous directement au site du Portail à l'adresse [www.aboriginalcanada.gc.ca](http://www.aboriginalcanada.gc.ca)

Pour obtenir plus de renseignements ou pour faire ajouter un lien au Portail, téléphonez au 1 888 399-0111.

## COMMENTAIRES DES LECTEURS

Les rédacteurs du bulletin *Rapport d'étape* vous invitent à formuler vos commentaires. Quels sujets aimeriez-vous voir traiter dans les prochains numéros? Dites-nous si vous voulez que nous envoyions un exemplaire de *Rapport d'étape* à un collègue.

Vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

*Rapport d'étape*  
Direction générale des communications  
Affaires indiennes et du Nord Canada  
19<sup>e</sup> étage, pièce 1900  
10, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0H4  
Courriel : [rapportdetape@inac.gc.ca](mailto:rapportdetape@inac.gc.ca)  
Télécopieur : (819) 953-2305

QS-6173-000-BB-A1



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada



Canada